

Image not found or type unknown



Frais supplémentaires de livraison

Par **LIETAER**, le **11/12/2011** à **20:43**

Bonjour,
J'ai commandé un canapé en cuir, relax électrique, chez mobilier de France, à la foire de MONTPELLIER. Les livreurs(ils étaient 2) sont venus samedi me l'amener, mais, habitant dans un appartement, au 1er étage, et le canapé pesant 150 kgs.....les livreurs n'ont pas pu me le "livrer". On va donc revenir me livrer mon canapé avec un élévateur, et cela va me coûter 275€.....alors que j'ai payé mon canapé 3 200€. Ce procédé est-il légal? d'autant plus que j'estime qu'on aurait dû m'avertir de cela lors de l'achat.
Merci pour votre réponse
Noëlle LIETAER